

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes TT. Cahier des charges d'organisation A.G.

Cette manifestation accueille les représentants de clubs ayant des équipes évoluant en divisions nationales-régionales soit 120-130 clubs, plus un certain nombre de personnalités représentant les institutions partenaires (Ministère de tutelle, CROS, élus politiques locaux).

Si vous souhaitez inviter une ou plusieurs personnalités, merci de nous fournir leur(s) titre(s) et adresses afin que nous leur adressions une invitation mettant en valeur le club organisateur.

Le déroulement est le suivant :

Tenue de l'AG

- 1 salle de conférence pouvant accueillir 100 à 120 personnes (attention en ag électorale, le nombre de personnes peut nettement évoluer et il est préférable d'envisager une salle de 200 personnes)
- 1 sono
- Possibilité de projeter des documents (mur blanc, écran,...)
- Possibilité de tenir un pot de clôture dans la salle ou à proximité immédiate.

Les horaires seraient :

- 13h 15 : ouverture de la salle
- 13h 30 : pointage des clubs
- 14h 00 : début de l'AG
- 18h 00 : fin théorique de l'AG et pot de l'amitié

La Ligue prend en charge le règlement des diverses fournitures nécessaires au bon déroulement de la manifestation ainsi que les coûts des pots d'accueil et de clôture (à moins que le club ou la mairie n'accepte de le faire bien sûr).